



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 15 mai 2024

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Thierry GOMES, Benoît COQUAND, Denis CHARRON, Dimitri HERVELET et Éric PERENNES.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,
Léa DUMAS, ayant donné pouvoir à Maël DIONG,
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h50

Secrétaire : Maël DIONG

SPORT

DL.24.070 – Convention de partenariat échappées ingrèennes - carrosserie Renoir

Hélène LORME expose :

La commune d'Ingré organise le vendredi 28 juin 2024, les échappées ingrèennes, dont l'objectif est d'animer la ville avec une course et marche de 5 km et d'une course de 10 km en centre-ville. En partenariat avec les associations La maraude du Colibri et Ensemble pour Vous, les participants pourront faire don de leurs chaussures de course et de vêtements sportifs qui seront ensuite donnés à des personnes en situation de précarité.

La Carrosserie Renoir apporte son soutien financier aux échappées ingrèennes à hauteur de 300€.

Une convention de partenariat financier est établit pour clarifier les engagements entre les deux parties.

Après présentation en Commission Générale du 13 mai 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 24 mai 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

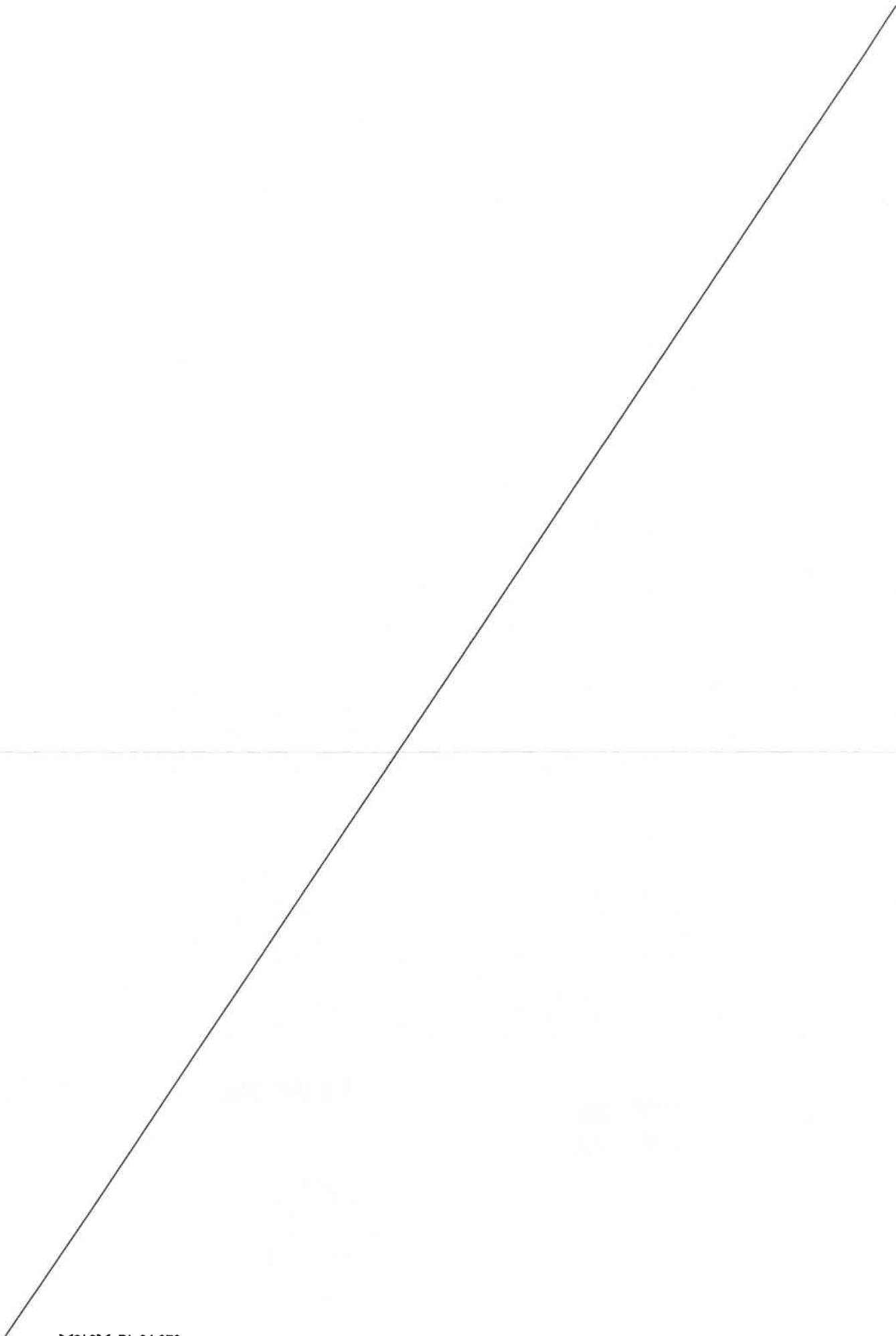
27 MAI 2024

Publication le : **27 MAI 2024**

Notification le : **27 MAI 2024**

Le Maire

Christian DUMAS



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_070
Objet :	Convention de partenariat échappées ingrénées - carrosserie Renoir
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20240524-DL_24_070-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240524-DL_24_070-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.070 – SPORT - Convention de partenariat échappées ingrénées - carrosserie Renoir.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240524-DL_24_070-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296.8 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : ANNEXE 2 - convention signé par Renoir.pdf Nom métier : 21_RP-045-214501694-20240524-DL_24_070-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	186.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mai 2024 à 16h43min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mai 2024 à 16h43min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mai 2024 à 16h44min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mai 2024 à 16h44min03s	Reçu par le MI le 2024-05-27